



Dossier auto école récupéré par un parent au détriment de l'enfant

Par **grasset david**, le 19/04/2017 à 19:31

bonjour

je vient vers vous car je suis confronté a un problème de dossier auto école est je ne sais quoi faire

donc ma fille a été inscrite dans une auto école par sa mères , on est séparé et ces moi qui est la garde de ma fille . Ma fille s'entant très mal avec sa mères et a couper les pont avec elle le mois dernier , depuis sa mères a récupéré le dossier a l'auto école est refuse de le rendre pour quelle puisse s'inscrire dans une nouvelle auto école .

Que puis je faire, moi je n'ai plus de contact avec mon ex.Et l'auto école avait elle le droit de donner le dossier a ça mère sous prétexte que ces elle qui la inscrite et que ma fille est mineur (réponse que ma donné de l'auto école) .Et le dossier et pas une pièce administrative nominative a l'élève !

Je sais pas quoi faire ma fille est privé de passé le permis pars que ça mères ce sert du dossier pour faire du chantage sur elle

merci pour vos réponses

cordialement un papa perdu